

---

Bien qu'elles soient en mesure de fournir des renseignements financiers sur les représentants et distributeurs, les banques ne considèrent pas comme relevant de leur compétence l'analyse des aptitudes à la vente et du service après-vente.

## ***Les chambres de commerce***

Le réseau auquel appartient la Chambre de commerce du Canada rassemble nombre d'autres organismes du même genre. L'exportateur peut faire appel à ces ressources pour localiser le représentant ou le distributeur qui servira au mieux ses intérêts dans un marché donné. Les entreprises ou les personnes recommandées par une chambre de commerce sont généralement fiables.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec l'organisme de votre localité ou avec la Chambre de commerce du Canada à Ottawa (tél. : (613) 238-4000).

## ***Les associations industrielles et commerciales***

Les associations commerciales qui disposent d'un service de consultation pour les exportateurs peuvent être d'un secours précieux dans la recherche d'un représentant ou d'un distributeur, car elles sont en mesure de communiquer avec des groupes équivalents dans le pays visé. Plusieurs organismes de ce genre publient régulièrement des bulletins d'information dans lesquels figure une liste des entreprises qui cherchent un tel intermédiaire et vice-versa.

L'Association des exportateurs canadiens, par l'entremise de ses bureaux à l'étranger, de ses relations commerciales ou de ses membres, a souvent des idées intéressantes à transmettre. On peut communiquer avec elle par téléphone, au (613) 238-8888, ou par télécopieur, au (613) 563-9218.

## ***Les foires commerciales***

Les foires commerciales régionales constituent un autre bon moyen de trouver des représentants ou des distributeurs éventuels. Les fabricants qui y présentent des produits complémentaires mais non concurrentiels voudront peut-être vous exposer leurs modes de commercialisation.